

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
20 JUIN 2025

Présents : Évelyne Prêle, Didier Lacroix, Claude Munch, Valérie Morel, Anthony Raillard, Louis Besacier, Clément Fugier, Nadège Cuminatto,
Absente: Juliette Sablier
Secrétaire de séance : Jacqueline Théry

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 16 mai

▣ **Choix des artisans pour la réfection de la salle Etienne Villand**

Les travaux sont divisés en 8 lots

Maçonnerie : 5 offres : L'entreprise NOISETTE maçonnerie de St Romain de Popey a été retenue pour un montant de 45 526 € HT

Charpente : 1 offre. L'entreprise CONCEPT TOITURE de Ronno a été retenue pour un montant de 20 405.40 € HT

Menuiseries : 3 offres. L'entreprise CORGIER RUIVARD de Saint Just d'Avray a été retenue pour un montant de 11 460 € HT

Électricité : 2 offres. L'entreprise ROCHON de Valsonne a été retenue pour un montant de 17 621 € HT

Isolation. Plâtrerie. Peinture : 4 offres. L'entreprise FOREZ DECORS de Chamdiou a été retenue pour un montant de 11 613.80 € HT

Plomberie : 1 offre. L'entreprise PANORAMIC de Chazay d'Azergues a été retenue pour un montant de 7 496 € HT

Carrelage : 1 offre. L'entreprise OVER CARRELAGE de Vienne a été retenue pour un montant de 12 000 € HT

Aménagements extérieurs : 4 offres. L'entreprise MONGOIN LARDET de Chambost Allière a été retenue pour un montant de 43 606 € HT

La COR nous accorde un fond de concours de 19 708 € pour ces travaux

Nous attendons la réponse à notre demande de subvention auprès de la Région

Si toutes les subventions sont obtenues, le reste à charge de la commune serait d'environ 61000€

Vote à l'unanimité pour le choix des entreprises.

▣ **Vote des différentes subventions**

Entraide Tararienne : 70€

ADMR : 70€

MFR Lamure sur Azergues : 70€

École Saint Charles : 1054€

Découverte en Pays de Tarare : 125€

Saint Appolinair's : 1700€

La maison d'à côté Valsonne (accueil des aidants) : 100€

Chasse : 1000€ pour des travaux du local

Comité des Fêtes : 2700€

Vote à l'unanimité

▣ **Nombre de sièges du Conseil communautaire au prochain mandat.**

Afin de favoriser les moyennes communes nous avons voté un accord local qui prévoit 70 sièges au lieu de 63 actuellement

8 voix pour, 1 abstention.

▣ **Questions diverses :**

Le PLUI n'a pas été accepté et il n'y aura pas de changement durant cette mandature

Eau : Dorénavant Suez facturera pour l'assainissement et la Roannaise de l'eau facturera l'eau potable

Prochain conseil : 26 septembre 2025